

Conseil d'établissement 2020-2021

Le mercredi 17 mars 2021

à 18h15, en virtuel sur Zoom

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------|--|-------------------|
| 1. | Prise des présences et vérification du quorum | <i>1 minute</i> |
| 2. | Questions du public | <i>10 minutes</i> |
| 3. | <u>Adoption</u> de l'ordre du jour | <i>1 minute</i> |
| 4. | Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 27 janvier 2021 | <i>5 minutes</i> |
| 5. | Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique | |
| 5.1. | Grille-matières 2021-2022 : <u>approbation</u> du temps alloué pour les matières | <i>5 minutes</i> |
| 5.2. | <u>Consultation</u> sur les normes et modalités d'évaluation | <i>5 minutes</i> |
| 5.3. | <u>Information</u> – Classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre du primaire | <i>5 minutes</i> |
| 6. | Calendrier scolaire (année à venir) – <u>information</u> et <u>approbation</u> de l'horaire continu | <i>10 minutes</i> |
| 7. | <u>Consultation</u> par le CSSMB sur les critères de sélection de la direction d'établissement | <i>3 minutes</i> |
| 8. | Traiteur scolaire – <u>approbation</u> | <i>5 minutes</i> |
| 9. | <u>Consultation</u> des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement | <i>5 minutes</i> |
| 10. | <u>Information</u> : Nombres de places élèves (2021-2022) | <i>2 minutes</i> |
| 11. | Code de couleur – <u>consultation</u> | <i>2 minutes</i> |
| 12. | Formation obligatoire pour le CE | <i>1 minute</i> |
| 13. | Projets pour la Fondation – <u>suivi et actualisation</u> | <i>15 minutes</i> |
| 14. | Rapports et informations | <i>25 minutes</i> |
| 14.1. | Direction | |
| 14.1.1. | Covid | |
| 14.2. | Service de garde | |
| 14.3. | Membres enseignants | |
| 14.4. | Comité de parents du CSSMB | |
| 14.5. | Fondation Saint-Clément | |
| 14.6. | OPP | |
| 14.7. | Comités divers | |
| 15. | Suivi au procès-verbal | <i>10 minutes</i> |
| 16. | Correspondance reçue | <i>5 minutes</i> |
| 17. | Questions diverses | <i>5 minutes</i> |
| 18. | Levée de la séance | |

Heure de levée prévue: 20h30

Prochaine rencontre : le mercredi 28 avril 2021 à 18h15 en virtuel.

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	X	
Vice-Présidente	Claudie Vigneault	x	
Trésorier	Ping Lu	X (arrivée à 18h19)	
Secrétaire	Etienne Chabot	X (arrivé à 18h21)	
Déléguée au comité de parents du CSSMB	Tania Naim	x	
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X	
	Leonie Lambert	x	
	Ginette Gauthier	x	
	Véronique Matteau	x	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
Direction	Nathalie Houle	X	
Direction adjointe	Mélanie Béland		x
Membres parents substitués	Carlie Déjoie	X (arrive à 18h28)	
	Nathalie Gignoux	X	
	Caroline Decaluwe		X
	Marie-Claude Marcil	X	
	Stéphanie Robichaud		X
Membres de la communauté	Claire Valles	X	
	Maya Chammas	X	
Membres du public	Geneviève Bastien	X	

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15, après vérification du quorum. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Questions du public

Aucune question du public n'est soulevée.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux membres à l'avance par courriel. Aucune modification n'est demandée.

L'adoption de l'ordre du jour est :

Proposée par : Leonie Lambert

Appuyée par : Emanuelle Afonso-Huot

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 janvier 2021

Le procès-verbal du 27 janvier 2021 a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.

Aucune modification n'est demandée. L'adoption du procès-verbal est :

Proposée par : Tania Naim

Appuyée par : Leonie Lambert

Adoptée à l'unanimité.

5. Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique

5.1. Grille-matières 2021-2022 : approbation du temps alloué pour les matières

Le projet de grille-matières 2021-2022 a été envoyé aux membres à l'avance par courriel, avec les documents au soutien de la présente séance. La direction explique que la grille-matières est la même que celle de l'année en cours.

L'approbation de la grille-matières 2021-2022 telle que présentée est

Proposée par : Leonie Lambert

Appuyée par : Geneviève Gauthier

Approuvée à l'unanimité.

5.2. Consultation sur les normes et modalités d'évaluation

Le document portant sur les normes et modalités d'évaluation a été envoyé aux membres à l'avance par courriel, avec les documents au soutien de la présente séance. La direction mentionne que le document est sensiblement identique à celui de l'an passé. Avec quelques modifications ponctuelles, le document a été présenté et approuvé à l'unanimité par l'AG des enseignants.

5.3. Information – Classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre du primaire

La direction propose le statu quo sur la méthode de formation des groupes. Les informations sont disponibles sur le site web de l'ESCO. Parmi les facteurs à retenir :

- S'assurer d'avoir approximativement un même nombre de garçons et de filles ;
- S'assurer de placer un nombre équivalent d'élèves à risque d'éprouver des difficultés d'apprentissage et ayant besoin de soutien dans leur parcours scolaire ;
- S'assurer de placer le même nombre d'élèves talentueux ;
- S'assurer d'équilibrer le degré de maturité de l'ensemble du groupe.

Un membre parent propose d'envoyer un rappel aux familles que l'information est disponible sur le site web de l'ESCO.

6. Calendrier scolaire (année à venir) – information et approbation de l'horaire continu

Le projet de calendrier scolaire 2021-2022 a été envoyé aux membres à l'avance par courriel, avec les documents au soutien de la présente séance. Un membre enseignant, qui a fait partie du comité s'étant penché sur le projet de calendrier, explique que l'aboutissement du calendrier est un long processus. Les journées pédagogiques sont choisies après une analyse détaillée afin de combler des attentes diverses, notamment l'impact important sur les spécialistes si les 8 journées tombaient le même jour.

Un membre parent demande si, le 7 janvier étant un vendredi au retour du congé des Fêtes, le risque d'absentéisme important avait été pris en compte. Le membre enseignant confirme que la question s'est posée. Cette journée est importante car elle représente un jour de transition entre la période avant le congé et les semaines qui suivent, qui sont très chargées en raison de la fin d'étape.

L'approbation de l'horaire continu est :

Proposée par : Leonie Lambert

Appuyée par : Ginette Gauthier

Approuvée à l'unanimité.

7. Consultation par le CSSMB sur les critères de sélection de la direction d'établissement

Le projet de lettre décrivant les critères de sélection de la direction d'établissement a été envoyé aux membres à l'avance par courriel, avec les documents au soutien de la présente séance. La présidente explique avoir simplement mis à jour la lettre de l'année passée. Elle rappelle que ceci

est une démarche requise annuellement et qui ne signifie aucunement le départ de la direction actuelle.

Aucun membre ne soulève d'objection au projet de lettre.

8. Traiteur scolaire – approbation

À la lumière des travaux du Comité d'évaluation du traiteur et de la recherche de membres pour le comité en début d'année, il est suggéré que la grande évaluation détaillée du traiteur actuel et d'autres fournisseurs potentiels soit effectuée au cours de l'année scolaire 2021-2022. Dans l'intervalle, le Comité recueillerait les commentaires et suggestions et les soumettrait au fournisseur actuel afin qu'il procède dès maintenant à des améliorations. Il est donc proposé que le contrat du fournisseur actuel soit renouvelé pour un an, à condition qu'il n'y ait aucun changement de prix pour 2021-2022, ce qui est confirmé par la direction.

La proposition de renouvellement du traiteur actuel pour un contrat de 1 an pour l'année 2021-2022 aux mêmes tarifs que 2020-2021 est :

Proposée par : Ginette Gauthier

Appuyée par : Véronique Matteau

Approuvée à l'unanimité.

9. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement

Un membre enseignant, qui était responsable de la coordination du comité de liaison constitué des enfants représentant les classes de 4^e année, explique qu'une première rencontre a eu lieu en janvier. Des sujets de discussion ont été identifiés

Une nouvelle rencontre s'est tenue en février, avec les enfants du comité, le membre enseignant ainsi que la directrice, à laquelle s'est jointe la présidente virtuellement.

Les enfants ont été appelés à s'exprimer sur de nombreux sujets :

- Les enfants ont exprimé leur grande appréciation des enseignants et des membres du service de garde.
- La majorité d'entre eux étaient contents de la situation des zones extérieures et d'une zone intérieure pour les récréations, à l'exception d'un enfant qui aurait préféré qu'il n'y ait que des zones extérieures.
- Les enfants disent que deux utilisations de Chromebook par semaine suffisent.
- Les élèves regrettent la fermeture de la bibliothèque.
- La proposition de la gestion d'un budget par les enfants les a enthousiasmés. Ils ont manifesté le souhait d'acheter des livres supplémentaires pour la classe ainsi que des jeux et accessoires supplémentaires pour la cour d'école.

En conclusion, l'expérience a été très positive. Les enfants étaient très à l'aise de s'exprimer sur les différents thèmes.

Un membre parent suggère que les jeunes fassent une vidéo de présentation, avec la permission des parents.

10. Information : Nombres de places élèves (2021-2022)

Mme Houle mentionne qu'à ce jour, 592 élèves sont inscrits à l'ESCO pour l'an prochain. Si ce chiffre devait demeurer similaire, il est possible que le nombre de groupes ne change pas.

Ceci étant dit, il manque encore des réinscriptions et la période d'inscription n'est pas encore terminée. L'information sur la répartition des classes n'est pas encore finalisée.

11. Code de couleur – consultation

La majorité du CÉ est en accord pour continuer avec le code couleur, un membre indiquant être ni en faveur, ni en défaveur.

Il est donc entendu que le code couleur soit reconduit pour 2021-2022.

12. Formation obligatoire pour le CE

Suite à une formation suivie par la directrice et la présidente, cette dernière informe les membres que la portion obligatoire de la formation se résume aux sept capsules principales et au cahier des membres. Comme ce matériel a déjà été communiqué aux membres en vue des séances précédentes, la présidente indique aux membres que leur formation obligatoire est terminée. Des fiches et capsules supplémentaires pourront être transmises pour référence en vue de traitement de sujets spécifiques. Déjà 90% du matériel total prévu est déjà accessible sur le site web du gouvernement.

Comme le matériel n'est pas appelé à changer, la formation est valide pour plusieurs années. Ainsi, les membres qui reviendront l'an prochain pour une deuxième année de mandat n'auront pas à reprendre la formation.

La déléguée souligne que le Comité de parents a créé un petit quiz pour valider la formation, pour le plaisir. Elle suggère que le présent CÉ pourrait tenter l'exercice pour les membres intéressés lors d'une prochaine séance.

13. Projets pour la Fondation – suivi et actualisation

- Après vérifications, la direction rapporte qu'en ce qui a trait au mur d'escalade et aux paniers de basketball, les projets sont reportés probablement jusqu'à l'an prochain. Les priorités en lien avec la Covid monopolisent les ressources au CSSMB.

Le CÉ demande à la déléguée de soulever le point au Comité de parents.

- La direction mentionne que 76% du budget pour les classes a été dépensé.
 - Une demande de 3 315.59\$ a été faite afin d'atteindre le 100%.

- Un membre parent soulève que les photocopies représentent un problème pour certains parents qui ne disposent pas d'imprimantes.

La déléguée indique que le CSSMB est clair à l'effet que les frais de photocopies de l'école ne peuvent pas être couvertes par la Fondation.

La direction confirme que les enseignants ont des limites de photocopies, mais que des ajustements peuvent être effectués lorsque la situation le requiert.

- Un membre parent soumet qu'une nouvelle campagne de la Fondation devrait être organisée pour utiliser une somme importante de fonds de la Fondation pour la cour et que les fonds accumulés lors des récentes campagnes ne pourraient être utilisés à cette fin.

Un membre enseignant demande s'il est possible de conserver un pourcentage des fonds de la Fondation pour de futurs projets. Mme Naim soumet que les fonds récoltés lors d'une campagne doivent être dépensés dans l'année courante de la campagne ou dans l'année suivante lors de situation exceptionnelle. Mme Vallès soumet quant à elle que le comité de la Fondation a fait des recherches à cet effet vers la fin 2020 et que la contrainte porterait sur un pourcentage minimum des recettes de l'année à investir et non sur un délai d'investissement. Mme Vallès transmettra au CÉ le texte à ce sujet.

La présidente résume la position du CÉ à l'effet que l'on souhaite revenir aux priorités de projets concrets, identifiés par l'équipe-école et qui peuvent être réalisés rapidement : marquage au sol, équipements de classe, bonification du support visuel, etc. Il faudrait également tenir compte des suggestions des élèves du comité de liaison.

La direction indique qu'une rencontre sera organisée afin d'avancer dans le sens des recommandations du CÉ.

14. Rapports et informations

14.1. Direction

14.1.1. Covid

- À ce jour, deux groupes ont été récemment touchés par la confirmation de tests positifs à la Covid. Les parents concernés ont été contactés ainsi que la Direction de la santé publique (DSP). Les classes ont été fermées par précaution en attente d'information de la DSP qui valide ou modifie les décisions préventives et donne la procédure à suivre.

La DSP va bientôt envoyer les instructions quant aux durées de confinement.

La fratrie des élèves des classes fermées peut continuer d'aller à l'école. Certains parents ont néanmoins décidé de garder les enfants à la maison.

Les équipements Chromebook ont été distribués aux parents qui en avaient exprimé le besoin.

Les seuils minimaux du ministère seront respectés avec les spécialistes pour les classes virtuelles.

- Un membre enseignant demande si le titulaire dispose d'une journée de préparation complète entre la fermeture de la classe et le début des classes virtuelles. La direction explique qu'à moins de circonstances exceptionnelles, le CSSMB demande que la classe virtuelle rouvre dès le lendemain.
- La déléguée demande si la taille des masques fournis aux élèves représente un problème à l'ESCO. La direction explique que la première cargaison contenait des masques juniors d'une seule taille, mais que la deuxième cargaison et les suivantes ont désormais deux tailles différentes et deux couleurs.
- Un membre parent demande s'il y aura une visite de l'Académie Saint-Clément pour les élèves de 4^e année qui iront l'an prochain. La direction indique qu'une visite virtuelle sera organisée avec l'ASC et que les équipes-écoles travaillent sur la transition.

14.2. Service de garde

Mme Geneviève Gauthier partage les informations suivantes :

- Un service de garde d'urgence a été ouvert à l'École Saint-Clément-Est pour les trois écoles primaires de Mont-Royal pendant la semaine de relâche, du 1^{er} au 5 mars. Un seul élève de l'ESCO était présent une journée lors de cette semaine de relâche. L'équipe de l'ESCO a prêté main forte pendant deux journées complètes.
- Deux journées pédagogiques sont prévues en mars, dont une réservée aux élèves inscrits de façon régulière au service de garde. Il restera trois journées pédagogiques d'ici la fin d'année.
- Pour 2021-2022 : 347 inscriptions ont déjà été effectuées sur *Mozaïk* dont 249 inscrits de façon régulière.

14.3. Membres enseignants

- Le CÉ souligne la célébration de la première année complète de Mme Mélanie Béland, directrice adjointe, au sein de l'ESCO.
- Mme Meilleur Prud'homme explique que l'atelier de reliure a démarré en 1^{ère} année et qu'un atelier-zoom sur les dinosaures est prévu.
- Mme Matteau développe les achats massifs effectués pour la bibliothèque, par niveau, en substitution de la responsable qui est en congé maternité.
- Mem Lambert présente les activités réalisées en 3^e année, en particulier un travail de création avec le MBAM.
- Pour la 4^e année, Mme Ginette Gauthier souligne les présentations faites par les élèves sur le thème de la diversité.

14.4. Comité de parents du CSSMB

La présidente rappelle aux membres que les procès-verbaux des séances de décembre 2020 et de janvier 2021 du Comité de parents du CSSMB leur ont été acheminés avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouveront à l'Annexe I du procès-verbal de la présente séance.

Concernant les fermetures d'établissement liées aux tempêtes de neige, la déléguée explique que le sujet est soulevé au Comité de parents afin qu'une communication émanant du CSSMB soit envoyée directement à toutes les familles à l'avenir.

Un membre se demande pourquoi l'application qui servait à cette fin n'est plus active. La question sera acheminée au CSSMB.

14.5. Fondation Saint-Clément

La présidente rappelle aux membres que le rapport de la Fondation leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe II du procès-verbal de la présente séance.

Aucune question n'est soulevée.

14.6. OPP

Compte tenu du contexte actuel, aucune information n'est à rapporter

14.7. Comités divers

14.7.1. Sous-comité sur la diversité :

La présidente rappelle aux membres que le rapport du Comité sur la diversité leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe III du procès-verbal de la présente séance. Elle souligne que des documents de soutien ont été préparés par un membre du comité pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs. Un calendrier interculturel 2021 a également été créé par un autre membre et soumis au CÉ avec les documents de la séance.

14.7.2. Sous-comité traiteur :

La présidente rappelle aux membres que le rapport du Comité traiteur leur a été acheminé dans les derniers jours et se retrouvera à l'Annexe IV du procès-verbal de la présente séance. Elle rappelle à tous les membres de transmettre à Mme Nathalie Gignoux leurs commentaires et suggestions au sujet du traiteur.

14.7.3. Sous-comité sur les activités parascolaires :

La présidente rappelle aux membres que le rapport du Comité sur les activités parascolaires leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe V du procès-verbal de la présente séance.

Mme Geneviève Gauthier indique que si les activités pourraient légalement reprendre le 15 mars, les trois écoles Saint-Clément ont pris la décision de ne pas offrir d'activités parascolaires d'ici la fin de la présente année scolaire.

Un membre parent suggère de partager cette dernière information dans l'Écho de l'ESCO.

14.7.4. Comité sur la sécurité aux abords de l'école

La présidente explique que tel que convenu, l'APMR a tenu le 3 février dernier une rencontre virtuelle pour la population avec la Sécurité publique de VMR, le SPVM et la Ville de Mont-Royal afin de discuter des enjeux liés à la sécurité. Mme Houle ainsi que Mme Barrette y ont notamment assisté.

En prévision de cette séance, les recommandations du sous-comité sur la sécurité aux abords de l'école de l'ESCO ont été transmises à la Sécurité publique. M. Edison Ramirez, directeur de la Sécurité publique, a adressé les recommandations dans les jours qui ont suivi. Plusieurs contraintes rendent difficiles leur application et la majorité des recommandations relèvent de la ville.

15. Suivi au procès-verbal

La présidente rappelle aux membres que le document de suivi au procès-verbal leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe VI du procès-verbal de la présente séance. Des échanges s'ajoutent concernant les points suivants :

- Après vérifications supplémentaires, la direction indique qu'il ne reste plus de fonds non dépensés pour des projets antérieurs concernant la cour d'école. Toutefois, comme un projet portant sur la cour d'école a eu lieu il y a quelques années, et que d'autres écoles du CSSMB présentent des situations plus critiques que celle de l'ESCO, notre demande ne serait pas prioritaire. Même en cas d'acceptation, les délais d'exécution peuvent s'étendre sur quelques années. Ceci étant dit, l'ESCO va soumettre le projet à chaque année, comme les besoins sont importants.

La direction soumet qu'il serait plus réaliste de réaliser le projet avec l'aide de la Fondation qu'uniquement par le CSSMB.

Un membre parent demande s'il est possible d'obtenir une liste d'options (ex. : asphalte, gazon synthétique, surface caoutchoutée, copeaux de cèdres, etc.) et les prix associés afin de pouvoir communiquer les besoins à la communauté de manière claire et transparente. La direction indique que plusieurs solutions sont possibles, mais que l'asphalte n'est pas considéré.

Un membre enseignant souligne que la zone à la sortie des classes modulaires ne semble pas avoir été complétée. Mme Houle indique que la chargée de projets avait promis de la tourbe pour couvrir cette section, mais a finalement décidé de ne rien installer car la terre n'est pas assez bien irriguée.

Un autre membre enseignant soumet qu'il faudrait prioriser les projets visant à compléter les actions déjà promises et non déposer de nouvelles demandes.

16. Correspondance reçue

Il est fait état de nombreux commentaires reçus de parents exprimant une frustration en l'absence de communication directe en provenance de l'école ou du CSSMB lors de la journée tempête. Vu la petite quantité de neige tombant au moment du réveil des familles, plusieurs d'entre elles n'ont même pas pensé à consulter le site du CSSMB pour savoir s'il y avait fermeture des établissements.

La déléguée rappelle que le sujet est soulevé au Comité de parents afin qu'une communication émanant du CSSMB soit envoyée directement à toutes les familles à l'avenir.

17. Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'est soulevée.

18. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.

Proposée par : Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Marie-Ève Meilleur Prud'homme

À l'unanimité.